



EUREX

RAPPORT DE
TRANSPARENCE

2025



SOMMAIRE

1

PRÉSENTATION D'EUREX

2

GOUVERNANCE

3

GESTION DES RISQUES

4

ACTIVITÉS AUDIT

5

RESSOURCES HUMAINES ET RSE

6

DÉCLARATION EN APPLICATION DE
L'ARTICLE D 821-197 DU CODE
DE COMMERCE



À PROPOS DE NOUS

1. PRESENTATION D'EUREX



1.1 Histoire

Créé en 1962, Eurex est un cabinet indépendant d'experts-comptables et de commissaires aux comptes qui a réalisé au 30 septembre 2024 un chiffre d'affaires pluridisciplinaire consolidé de **71 millions d'euros** avec un effectif de **770 salariés**.



Eurex est animé par :

70

Experts-comptables, pour la plupart associés.

32

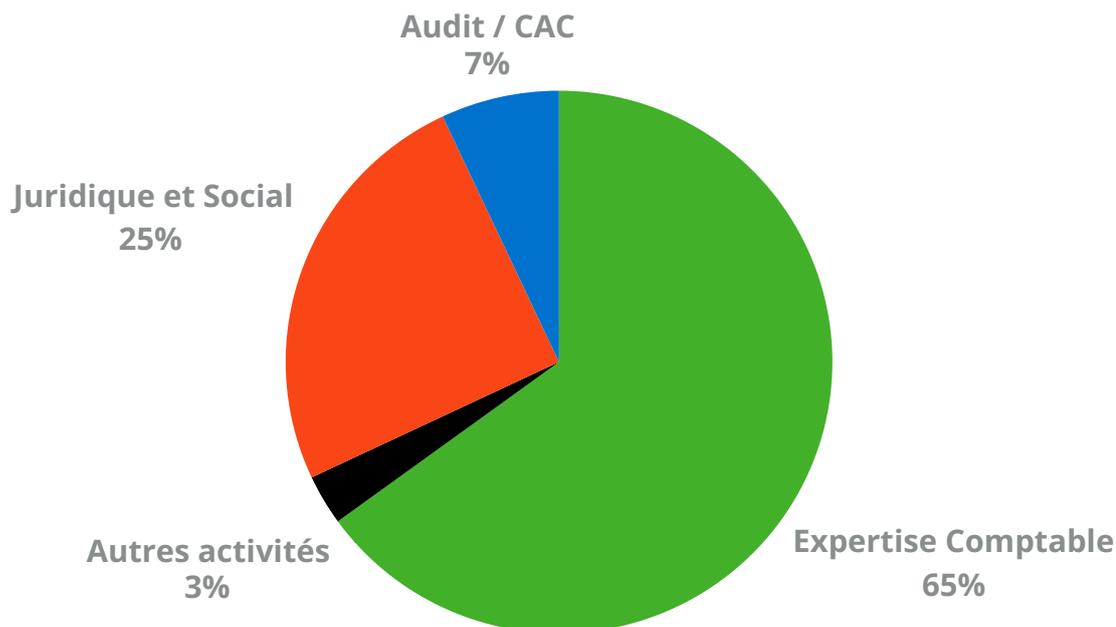
Commissaires aux comptes.

700

Collaborateurs de tous niveaux d'études dans diverses spécialités (social, fiscalité, gestion financière, comptabilité, commissariat aux comptes...).



RÉPARTITION DE L'ACTIVITÉ D'EUREX



Les associés d'Eurex sont spécialisés dans les domaines suivants :

- /// Conseil et accompagnement des dirigeants de PME
- /// Audit et commissariat aux comptes de PME
- /// Accueil et suivi de filiales étrangères (comptabilité, fiscalité, juridique et social)
- /// Accompagnement d'investisseurs non-résidents (plus particulièrement de langue anglaise)
- /// Conseil pour l'implantation internationale de sociétés françaises ou étrangères
- /// Représentation et domiciliation de sociétés étrangères
- /// Contrôle qualité, contrôle interne et déontologie (contrôles de professionnels : commissaires aux comptes, experts-comptables, notaires, agents immobiliers, entreprises d'intérim, sociétés de gestion...)

En 2024, Eurex se classe au
17ème rang
de la profession comptable.

17ème

1.2 Structure juridique

L'originalité d'Eurex réside en sa structure juridique.

Eurex est animé par 2 holdings

SAS EUREX ASSOCIES

Eurex Associés a pour rôle le contrôle d'Eurex

Présidente : **Corinne ARMAND**

Capital : **3 574 800 euros**

Son capital est réparti entre les experts-comptables et commissaires aux comptes d'Eurex.

SAS EUREX-CFE

Eurex-CFE a pour rôle la prise de participations dans les sociétés opérationnelles (d'expertise comptable et de commissariat aux comptes).

Président : **Alexandre BOUTARIN**

Capital : **5 243 989 euros**

Son capital est détenu à hauteur de 57,91 % par la SAS Eurex Associés et le solde par les experts-comptables et commissaires aux comptes ou autres associés non diplômés.



1.3 Implantations géographiques d'Eurex



54
cabinets

En France :

Auvergne Rhône-Alpes, Ile-de-France, Normandie, Occitanie, Alsace, Nord, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse et Polynésie Française



6

Implantations à l'étranger :

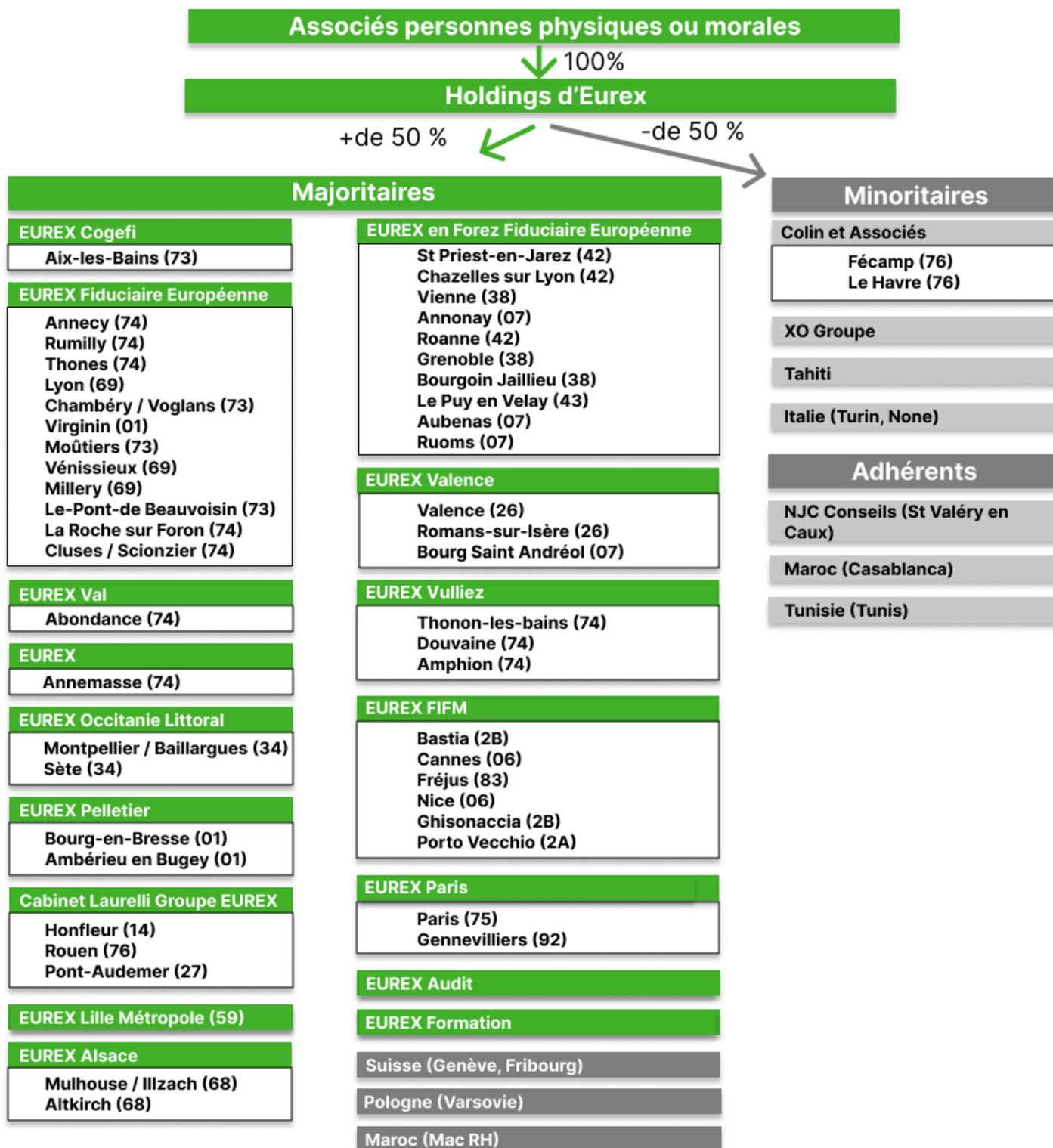
Casablanca (Maroc) / Genève et Fribourg (Suisse),
Tunis (Tunisie), Turin (Italie) et Varsovie (Pologne)



1.4 Les structures

Eurex-CFE détient :

- soit plus de 50 % dans les cabinets Eurex nommés "filiales majoritaires" ;
- soit moins de 50 % dans les cabinets Eurex nommés "filiales minoritaires" ;
- soit aucune participation dans les structures "réseau".



1.5 Les réseaux

Réseau international



Depuis 2019 Eurex est rattaché en tant que membre associé au **réseau international SFAI Global**.

SFAI Global, classé au 20ème réseau mondial, dispose de 300 bureaux dans 115 pays. Il est l'un des leaders mondiaux des services d'audit, de conseil fiscal et de conseil en gestion dans un environnement mondialisé.

Le réseau dispose de plus de 14 000 représentants dans la plupart des continents: Afrique, Asie, Amérique Centrale et Caraïbes, Amérique du Nord, Amérique du Sud, Europe, Moyen-Orient et Océanie.

Association technique ATH



Eurex est membre de **l'Association Technique d'Harmonisation (ATH)** qui regroupe 38 cabinets indépendants d'audit, d'expertise comptable et de conseil.

Eurex est représenté dans chacune des directions de l'association (audit, expertise comptable, formation, communication, IFRS, social, qualité).

L'association met à disposition des moyens et des ressources afin d'offrir à nos clients les meilleurs services et prestations :

- Veille doctrinale et réglementaire
- Mise à disposition de guides méthodologiques
- Dispense de formations aux collaborateurs et associés
- Contrôle qualité
- Centre de documentation



2. GOUVERNANCE

Principes de gouvernance

La gouvernance d'Eurex s'effectue grâce aux organes suivants :

- **Conseil de direction de la société Eurex Associés** en charge du respect de l'éthique, de l'application des normes et de la charte signée par les associés. Le conseil de direction est composé de six associés et est présidé par Corinne Armand.



CORINNE ARMAND
Présidente
Savoie



**GUILLAUME
BELIN**
Suisse
Haute-Savoie



**REMY
DELOLME**
Loire



**VALERIE
MASSOT**
Paris



**CHRISTINE
PILLON**
Rhône



**FRANCOIS
TARGATO**
Ain

- **Conseil de direction de la société Eurex-CFE en charge :**

- de la définition de la stratégie d'Eurex,
- du développement des cabinets,
- de l'assistance opérationnelle des cabinets,
- de la communication,
- du contrôle des filiales.

Le conseil de direction est composé de six associés et est présidé par **Alexandre Boutarin**.



ALEXANDRE BOUTARIN

Président
Savoie



**DAVID DER-
BAGHDASSARIAN**
Drôme



**STEPHANE
FAURE**
Haute Loire



**FRANCOIS
GRILLET**
Loire



**DAVID
GUFFROY**
Suisse



**SANDRINE
JEANJACQUOT**
Paris

- **Assemblées Générales des holdings et des filiales.**

- **Conseils - Comités de direction des filiales** auxquels assistent deux membres des holdings d'Eurex.

3. GESTION DES RISQUES

3.1 Indépendance

Eurex veille à faire respecter rigoureusement le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Dans le cadre du contrôle qualité interne annuel, ces procédures font l'objet de vérifications régulières.

Indépendance

Chaque année l'ensemble des membres d'Eurex déclare leur indépendance. Cette procédure est centralisée et renouvelée chaque année. En cas d'incertitude, le collaborateur ou l'associé sollicite l'arbitrage du responsable de la qualité.

Manuel de procédures

Le guide d'exercice professionnel est à disposition des collaborateurs et associés sur l'intranet d'Eurex et est revu annuellement.

Acceptation d'un nouveau client ou d'une nouvelle mission

Des procédures en vue d'éviter tout conflit d'intérêt ou perte d'indépendance ont été mises en œuvre.

L'évaluation de la capacité de l'entité à accepter un nouveau mandat suppose plusieurs étapes :

- la prise de connaissance globale de l'entité,
- le contrôle du respect des critères d'acceptation,
- le contrôle du respect des règles d'éthique et d'indépendance.

Ainsi, avant d'accepter une mission, l'associé signataire doit s'assurer qu'aucun cabinet du réseau pluridisciplinaire EUREX ne fournit des prestations contraires au principe d'indépendance à la société concernée ou aux sociétés qu'elle contrôle.

L'associé signataire adresse à chaque référent du réseau un formulaire « nouveau mandat conflict check ». Les référents doivent répondre quelle que soit l'orientation de cette réponse sous un délai de 2 jours. Les réponses sont centralisées, exploitées et archivées.

3.2 Qualité

La direction qualité chez Eurex a pour mission de garantir le respect des normes et de la déontologie dans l'exécution des missions. Cette fonction coordonne les actions d'accompagnement des équipes d'audit permettant de s'assurer de la mise en place optimale des dispositifs de qualité en lien avec le régulateur de la profession de commissaire aux comptes.

Notre contrôle qualité est interne (EUREX sous le contrôle d'ATH) ou institutionnel (Haute autorité de l'audit - H2A).

Le contrôle qualité interne ne se substitue pas au contrôle qualité des institutions mais s'inscrit dans la démarche de progrès adoptée par les associés d'Eurex.

Le contrôle qualité interne annuel porte sur l'efficacité de notre système qualité et notamment sur :

- La bonne exécution de toutes les missions du cabinet ;
- L'organisation du dossier d'audit légal, prévu par l'article R 823-10 du code de commerce ;
- La formation des salariés et des associés : plan de formation (adéquation aux besoins, réalisation) ;
- L'encadrement et le contrôle des activités des salariés (mécanisme de supervisions de travaux) ;
- Le respect des procédures (RH, indépendance, éthique et déontologie, lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme, documentation, manuel qualité des missions réalisées, gestion des incidents, manquements, réclamations, décisions de la direction...).



Le programme de contrôle qualité interne est défini chaque année et adapté au regard d'une analyse de risques du portefeuille du cabinet et des dossiers, résultats et constats des contrôles antérieurs.

Le dispositif de contrôle qualité interne est évalué annuellement par la direction qualité et les conclusions de cette évaluation ainsi que toute mesure proposée en vue de le modifier et les plans d'action sont conservés par la direction du cabinet pendant un délai de 6 ans.

La direction qualité :

- est garante du respect des obligations au sein du cabinet ;
- est l'interlocutrice de référence du régulateur de la profession lors des contrôles de qualité ;
- est supervisée par un associé et reporte ses résultats au Comité de Direction.

QUALITÉ AVANT ÉMISSION DES OPINIONS D'AUDIT

Eurex met en place une revue indépendante. Cette revue indépendante des travaux consiste à évaluer de manière objective les appréciations significatives de l'équipe d'audit et les conclusions qui seront formulées dans le rapport sur les comptes.

La revue indépendante des travaux a été officiellement introduite dans le Code de déontologie de la profession au titre des mesures d'organisation interne du cabinet.

En complément de la revue indépendante prévue par les textes, Eurex établit une revue d'opinion concernant des dossiers qualifiés comme risqués au niveau du portefeuille.

Chaque année, un plan d'action qualité est présenté par le responsable qualité d'Eurex à l'assemblée des associés, avec indication des axes d'amélioration. Le plan qualité couvre l'ensemble des métiers du cabinet (audit, CAC, social et procédures).

Le dernier contrôle qualité externe pour l'activité de commissariat aux comptes a été réalisé par la Haute autorité de l'audit (H2A) en 2022/2023.

Il est ressorti du rapport définitif de ce contrôle que les procédures et les outils mis en œuvre permettaient globalement d'assurer la qualité des missions d'audit et de gérer les risques liés à l'indépendance.

Les points d'amélioration dans la conception ou l'application de nos procédures mentionnées dans le rapport définitif de ce contrôle ont fait l'objet de plans d'action et d'amélioration pour les années suivantes.

ROTATION DES ASSOCIES

Le principe de la rotation obligatoire des associés sur les mandats relatifs aux sociétés cotées sur un marché réglementé, aux banques, aux assurances, aux mutuelles, aux AGP (Association faisant appel à la Générosité Publique) a été revu en 2016.

Il est interdit au commissaire aux comptes, personne physique, ainsi qu'au membre signataire d'une société de commissaires aux comptes, de certifier durant plus de six exercices consécutifs les comptes des personnes morales susmentionnées.

Cette obligation est respectée au sein du cabinet. La liste des mandats, pour des raisons de confidentialité, n'est pas communiquée.

4. ACTIVITE AUDIT

4.1 Chiffre d'affaires

L'activité Commissariat aux comptes représente environ 7 % du chiffre d'affaires total d'Eurex, soit environ 5,2 millions d'euros et 650 mandats.

Le chiffre d'affaires d'audit d'Eurex, selon l'article 13 du règlement Européen est ventilé comme suit :

- les revenus provenant du contrôle légal des états financiers annuels et consolidés d'entités d'intérêt public et d'entités membres d'un groupe d'entreprises dont l'entreprise mère est une entité d'intérêt public : 4 %
- les revenus provenant du contrôle légal des états financiers annuels et consolidés d'autres entités : 94 %
- les revenus provenant de services autres que d'audit autorisés, fournis à des entités qui sont contrôlées par le contrôleur légal des comptes ou le cabinet d'audit : 2 %
- et les revenus provenant de services autres que d'audit fournis à d'autres entités : 0 %.

7%

du CA total d'Eurex

5,2

millions d'euros
de CA

650

mandats*

4.2 Liste des clients APE et établissements de crédit

Cette liste est basée sur la nouvelle définition des EIP suite à la réforme européenne de l'Audit survenue en 2016 (source : Présentation de la réforme européenne de l'audit – CNCC – Mars 2016).

Mutuelles (livres I et II sauf totalement substituées ou totalement réassurées) :

- Union de Reassurance et de Substitution Sociale (UR2S)
- Mutuelle Generale de Prevoyance (MGP)
- Mutuale La Mutuelle Familiale
- Mutuelle de France Unie
- Mutuelle des Travailleurs de La Région Givordine (MTRG)
- Mutuelle Loire Forez
- Societe Mutualiste d'entreprise KSB, SMC, Neuvy Motors ESPA
- Mutuelle Familiale de l'Indre
- Mutuelle de France Samir

5. RESSOURCES HUMAINES ET RSE

5.1 Effectif



770 PERSONNES

**70 EXPERTS
COMPTABLES**



**32 COMMISSAIRES
AUX COMPTES**

Eurex compte 770 personnes, dont 70 experts-comptables pour la plupart commissaires aux comptes et associés.

L'effectif affecté à l'activité audit s'élève à 25 collaborateurs et 32 associés inscrits.

5.2 Ressources humaines

Politique de recrutement et plan de formation

Chez Eurex, nous croyons en l'équité et recrutons uniquement sur la base des compétences et du talent, sans distinction.

En fonction des besoins, les cabinets recrutent des collaborateurs débutants, mais également des collaborateurs plus qualifiés. Chaque collaborateur, quel que soit son niveau, est impliqué dans un plan de formation annuel, en fonction des objectifs et/ou des souhaits individuels et collectifs.

Afin de préparer les collaborateurs aux métiers de demain, nous mettons en place des accompagnements avec des parcours de formation adaptés aux nouvelles technologies qui impacteront les métiers de demain, notamment la Data, l'intelligence artificielle, la transformation digitale et le rôle managérial.

Formation continue pour les Commissaires aux Comptes

Le commissaire aux comptes doit posséder et actualiser régulièrement ses connaissances théoriques et pratiques nécessaires à l'exercice de ses missions. Il maintient un niveau élevé de compétence par sa participation à des actions de formation (120 heures sur trois ans).

Chaque année, Eurex-CFE s'assure du respect des obligations de formation pour l'ensemble de ses associés. Les formations suivies sont liées à leur expérience, expertise et typologie des dossiers traités.

Formation - Lutte Anti Blanchiment

Tous nos collaborateurs doivent suivre une formation dédiée à la prévention et la lutte contre le blanchiment de capitaux, afin d'assurer une conformité stricte avec les réglementations en vigueur et de préserver l'intégrité financière de notre entreprise.

Système d'évaluation périodique des collaborateurs

Chaque collaborateur est évalué au moins une fois par an.

Les fiches d'évaluation sont remplies par le manager du collaborateur, contresignées par le collaborateur évalué, et remises à l'associé du cabinet.

Rémunération des associés

La rémunération de chaque associé repose sur sa contribution au développement, à la réalisation des objectifs en matière de résultat, et à la notoriété d'Eurex. Elle peut donc, soit augmenter, soit diminuer si les objectifs ne sont pas atteints.

La rémunération de chaque associé peut également intégrer une part de dividendes.



5.3 Nos engagements RSE

Chez Eurex, nous intégrons pleinement la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) dans notre gouvernance, nos relations de travail et notre impact environnemental.

Visa durabilité :

Neuf de nos associés CAC ont obtenu ou sont en cours d'obtention du visa de Commissaire aux comptes habilité en durabilité, délivré par la H2A. Cette certification renforce notre expertise pour accompagner nos clients en matière de RSE et de durabilité.

Sensibilisation & actions concrètes :

Nous mettons en place diverses initiatives pour encourager et favoriser l'inclusion, la cohésion ainsi que des comportements plus responsables au sein de l'entreprise. Quelques illustrations de cet engagement :

-  Octobre Rose : Sensibilisation et soutien à la prévention du cancer du sein
-  Challenge Train Me et Treely : Des défis qui promeuvent le bien-être, l'équilibre vie pro/perso et l'engagement écologique grâce à la marche et au sport, tout en contribuant à la reforestation
- Digital Cleanup Day : Réduction de notre empreinte numérique
-  Le tri sélectif : Installation de bornes de tri et obtention du label éco-responsable

6. DÉCLARATION EN APPLICATION DE L'ARTICLE D 821-197 DU CODE DE COMMERCE

Les associés et les collaborateurs d'Eurex sont extrêmement attachés à la satisfaction de leurs clients. Ils mettent pour cela à leur disposition des équipes de pluri-spécialistes cherchant à répondre à l'ensemble de leurs problématiques quotidiennes.

Les valeurs profondes d'Eurex sont basées sur une amélioration continue du service rendu. Une politique qualité dynamique s'assurant en permanence du respect des normes déontologiques est au cœur de nos préoccupations.

Pour satisfaire à l'article D 821-197 du Code de Commerce, nous publions le présent Rapport de transparence dans l'objectif de favoriser la compréhension de l'organisation d'Eurex ; certaines structures, entités faisant appel public à l'épargne, ou établissements de crédits nous faisant confiance pour mener des missions de commissariat aux comptes.

Dans le strict respect des règles déontologiques de notre profession, nous attestons :

- que les pratiques d'indépendance mises en place au sein des cabinets d'Eurex font l'objet de vérifications internes régulières ;
- que les dispositions des articles L821-24 et R821-70 en matière de formation continue sont respectées.

À Annecy,
Le 31 mars 2025



ALEXANDRE
BOUTARIN
Président



FRANCOIS
GRILLET
Associé Responsable métiers
Audit et qualité

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'A. Boutarin', written over a green graphic element.

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'F. Grillet', written over a green graphic element.